



Compte-rendu de réunion du 23 Mai 2019 Conseil de quartier de la Zone pavillonnaire

Conseillers de quartier présents : 9

Monsieur Claude KOPELIANSKIS Maire-adjoint en charge du quartier de la Zone pavillonnaire ouvre la réunion à 19h00. Il commence par remercier les participants de leur présence.

Les points de l'ordre du jour suivants ont été débattus :

1. Retour sur la dernière réunion de quartier
2. Éléments de réponse aux questions posées en amont de la réunion
3. Programme de travail et échange avec l'auditoire

1/ Retour sur la dernière réunion de quartier

Aucune remarque particulière n'a été faite sur le compte-rendu de la dernière réunion de quartier.

2/ Éléments de réponse aux questions posées en amont de la réunion

Verbalisation des trottinettes et autres engins qui roulent sur les trottoirs :

Pour le moment rien n'est prévu dans ce sens à Maisons-Laffitte. La ville attend les décisions au niveau national afin de pouvoir les appliquer légalement aux personnes âgées de plus de 12 ans. En effet, pour les enfants en dessous de cet âge la circulation sur les trottoirs est autorisée.

Les conseillers confirment que de nombreux conducteurs de trottinettes ont des comportements dangereux et ne respectent absolument pas le code de la route quand ils circulent sur la chaussée.

Circulation des vélos en sens interdit sur les trottoirs et sur la chaussée

Quelques opérations de verbalisation ont eu lieu avenue de Saint-Germain. Il nous est signalé que Rue Saint Nicolas la circulation à vélo à contre sens est devenue une habitude.

Il a été demandé à la police municipale de passer plus souvent.

L'échange avec les conseillers rappelle le problème de la population qui a tendance à oublier le code de la route à vélo et en trottinette.

Le manque de pistes cyclables et évoqué, les tracés sont à étudier, notamment avenue du Général de Gaulle, mais l'opération semble être rendue complexe par la circulation dense et la dangerosité de l'axe. Mr Kopélianskis propose qu'une commission interne au conseil de quartier se réunisse rapidement afin de faire des propositions concrètes sur la création de voies et lui transmette ses suggestions.

Quid des Massifs de fleurs Rue St Nicolas

Les massifs au sol où sont plantées quelques plantes, sont transformés, suite au manque de civisme de certains, en dépotoir et ce malgré le passage du service des espaces verts.

Il a donc été décidé par la municipalité de les supprimer.

Cependant, la possibilité de mise en place de bacs partagés (comme avenue de Longueil) est évoquée et l'idée est très bien accueillie. Comme ces bacs se situent devant l'école, peut-être un partenariat avec le centre de loisirs est envisageable. Il conviendra de voir avec le service scolaire, si ces derniers sont intéressés.

Présence de panneaux des commerçants sur le trottoir avenue de St Germain et dangerosité pour les piétons

Les panneaux décrits comme dangereux sont ceux utilisés par l'école de dessin pour annoncer les journées portes ouvertes et autres événements. Après intervention ces panneaux ont été retirés et remplacés par un affichage mural n'ayant aucune incidence sur la sécurité des piétons.

Présence des poubelles avenue de St Germain

Certains conseillers font remonter le non respect des consignes de sortie des poubelles et le rangement de ces dernières une fois le passage du camion benne effectué. Il convient en effet de respecter les horaires afin que la présence de ces dernières sur le trottoir ne nuise pas à la fluidité du passage. La remontée d'information sera faite au service concerné fin d'accroître la vigilance dans ce secteur.

Etat des trottoirs rue d'Achères. Une réfection de cette rue est elle prévue ?

La réfection de cette rue n'est pas prévue pour l'an prochain. En effet, si l'on prend pour exemple ce qui a été fait dans la rue du Maréchal Foch il faut repenser la rue dans sa globalité. Ce qui revient à modifier le profil de la rue et des trottoirs, parfois figer le stationnement, et de surcroit refaire la rue en totalité. Ces travaux conséquents ne seront donc pas faits sous ce mandat.

Cependant, il va être demandé à la voirie d'envisager des axes d'amélioration pour le croisement Mexico/Achères.

Point sur l'eau à Maisons-Laffitte

Nous ne manquons pas d'eau. Il nous arrive même de vendre notre eau au SEDIF.

Le circuit de l'eau est le suivant :

L'eau est puisée en bas de Maisons Laffitte à 700 mètres de profondeur dans l'albien . Elle y est abondante. Elle est ensuite envoyée à l'usine de traitement de l'eau pour y subir un traitement au chlore et être « déferrisée », elle revient ensuite au château d'eau pour y être distribuée dans les foyers.

Concernant la coupure qui a eu lieu, il y a eu en amont de cette coupure l'installation d'un débitmètre pour observer les variations de pression d'eau sur le réseau et si il a y a trop de variations pouvoir s'appuyer sur un autre réseau. Cette coupure est le fruit d'un bug informatique pour lequel Véolia est ensuite intervenu.

Par ailleurs, les canalisations trop âgées sont régulièrement changées.

Aussi, à compter du 01/01/2020 la compétence assainissement et adduction d'eau est transférée à la CASGBS. Les conseillers se demandent si le prix de l'eau va être maintenu et si le transfert de compétences ne va pas favoriser une augmentation du tarif de l'eau. Pour le moment il n'y aura pas d'incidence sur le prix de l'eau pour les abonnés de Maisons-Laffitte.

Présence des professionnels de santé

De nombreux conseillers et habitants ont manifesté leurs inquiétudes face au départ de médecins de Maisons-Laffitte à ce jour non remplacés.

Il paraît compliqué d'être suivi quand on est nouvel arrivant face à des médecins qui ne prennent plus de nouveaux patients.

De nombreuses suggestions de conseillers tendent vers une maison médicale pluridisciplinaire qui serait soutenue par la collectivité.

Mr Kopélianskis précise que des surfaces sont disponibles dans les nouvelles constructions pour des cabinets médicaux et que c'est une volonté municipale que de maintenir des médecins sur la commune.

Enfin, la clinique de Maisons-Laffitte (qui dépend de la clinique de l'Europe) voit ses consultations de spécialistes augmenter.

Aménagement de l'entrée de la forêt /aire de jeux

Des conseillères soulignent le manque d'aires de jeux dans le quartier pavillonnaire. Suggestions d'aménager les entrées de la forêt. Il conviendra de vérifier si le terrain concerné est dans le périmètre de la commune ou de l'ONF.

Stationnement aux abords des écoles

Il est impossible de réserver des places devant chaque école et chaque crèche , cela paralyserait la circulation et ce principalement dans les rues étroites . Lorsque cela est possible la ville a mis en place des stationnements P.M.R: ex école Bois bonnet

Arrivée de la fibre à ML

Orange a fini la première tranche. Cela concerne le parc et le nord de la commune. Les premiers clients sont raccordés. La seconde tranche sera terminée fin 2019. Il est précisé que pour les résidences l'accès doit être voté en Assemblée générale de copropriétaires.

Fin de la réunion à 20h30